

Le 17 décembre 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Université Sorbonne Paris Nord et DDFIP de Seine-Saint-Denis : un partenariat nouveau au service de l'insertion professionnelle des étudiants**

**Le mercredi 17 décembre 2025, sur le Campus de Bobigny, Nathalie Charnaux, présidente de l'Université Sorbonne Paris Nord et Frédéric Iannucci, directeur départemental des finances publiques de la Seine-Saint-Denis (DDFIP) ont signé une convention de partenariat visant à renforcer l'insertion professionnelle des étudiants et à valoriser les métiers des finances publiques.**

Ce partenariat illustre la volonté commune de rapprocher l'enseignement supérieur et l'administration publique, autour d'un objectif commun : accompagner les étudiants vers l'emploi et rendre les parcours vers la fonction publique plus accessibles et attractifs.

Cette collaboration repose sur quatre axes :

- l'accueil d'apprentis,
- l'accueil de stagiaires,
- l'information sur les métiers des finances publiques
- la participation de professionnels aux formations universitaires

Grâce à cette collaboration, les étudiants de Sorbonne Paris Nord pourront intégrer les services de la DDFIP dans le cadre de stages, de contrats d'apprentissage ou de travaux d'étude en lien avec leur cursus, afin de découvrir les métiers de l'administration fiscale et financière.

Ce partenariat s'appuie sur une offre de formation riche proposée par l'université : du BUT au master, dans les domaines du droit, de la gestion, de la finance, de la comptabilité et des ressources humaines.

Les étudiants bénéficieront également de l'intervention des cadres de la DDFIP. Ils participeront aux enseignements, animeront des conférences thématiques et prendront part aux jurys de concours et de soutenance de mémoires. Ces interventions contribueront à la préparation des étudiants aux concours de la fonction publique et à leur professionnalisation.

Enfin, les agents de la DDFIP participeront aux journées portes ouvertes et aux événements organisés par l'université, afin de présenter la DGFIP, ses métiers et d'échanger directement avec les étudiants.

Signée pour trois ans, la convention s'inscrit dans une dynamique durable, au service de l'égalité des chances, de l'employabilité des étudiants et de l'ancrage territorial de l'université.

## **CONTACTS**

Université Sorbonne Paris Nord : Céline GUERRAND - 06 20 38 49 61

Direction Départementale des Finances Publiques de la Seine-Saint-Denis : Pierre-Marie RESSEGUIER – 01 88 50 94 57

### **A propos de l'Université Sorbonne Paris Nord**

Université pluridisciplinaire, Sorbonne Paris Nord constitue un pôle majeur d'enseignement et de recherche situé au nord de Paris. Forte de 5 UFR, 4 instituts dont 3 IUT, elle accueille 25 000 étudiants en formation initiale ou continue et délivre chaque année plus de 8 000 diplômes.

Avec ses 30 laboratoires de recherche et 1300 chercheurs et enseignants-chercheurs, l'université développe une politique scientifique pluridisciplinaire d'excellence. Elle est fortement engagée dans la formation à et par la recherche, assurant l'encadrement scientifique de plus de 550 doctorants. L'université, c'est aussi 1500 enseignants et enseignants-chercheurs, 750 personnels administratifs sur 5 sites au nord de Paris : Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, la Plaine Saint-Denis et Argenteuil.

### **A propos de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Seine-Saint-Denis**

La Direction générale des finances publiques est une direction à réseau implantée sur l'ensemble du territoire, au travers des directions régionales et départementales des finances publiques, et de ses directions nationales et spécialisées, qui compte 95 000 agents.

Les missions de la DGFiP sont larges et au cœur des politiques publiques : collecter et recouvrer l'impôt en assurant le meilleur service aux usagers, lutter contre la fraude fiscale, tenir la comptabilité de l'État et des collectivités et établissements publics, offrir des prestations d'expertise et de conseil financier aux collectivités et aux entreprises, contrôler et exécuter les dépenses publiques, concevoir et élaborer les textes législatifs en matière fiscale. La DGFiP recrute chaque année 5000 nouveaux collaborateurs. Le site [rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr](http://rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr) fournit de nombreuses informations sur la diversité des métiers offerts et les voies de recrutement.

Les directions territoriales des finances publiques exercent ces missions au plus près et au bénéfice des usagers, particuliers et professionnels, et de ses partenaires publics et privés.

La direction départementale des finances publiques de la Seine-Saint-Denis compte 1700 emplois. La direction départementale et les services du réseau sont installés sur 25 sites et situés dans 19 des 39 communes que compte le département. Elle dispose de nombreux services territoriaux (services des impôts des particuliers et des professionnels, pôles de recouvrement, services de contrôle fiscal, service de publicité foncière, service de l'enregistrement, service des impôts fonciers, services de gestion comptable (SGC, trésoreries)).